



On vous accompagne sur votre informatique dans votre quotidien professionnel !



Une prise en charge immédiate

Comprend :

- Le suivi de l'état de votre appareil en temps réel.
- L'assistance téléphonique illimitée.
- Prise en main à distance illimitée.
- La prise en charge atelier prioritaires.
- Une maintenance, annuelle préventive.
- Le déplacement sur site
- Remplacement des pièces défectueuses*



Un dépannage sur site dans les 4 heures

La maintenance curative consiste à des interventions de dépannages sur votre site par l'un de nos techniciens. Nous nous engageons à vous répondre dans un délai très court. Notre délai d'intervention sur site varie ensuite selon la sévérité de la panne de vos équipements, et peut varier de 4 à 36 heures.



Une amélioration continue de votre parc informatique

La maintenance préventive consiste à l'intervention de l'un de nos techniciens sur site pour :

- ✓ Vérifier l'état des postes, le fonctionnement des logiciels systèmes et bureautiques, la protection antivirus et les performances du réseau.
- ✓ Mettre à jour les systèmes d'exploitation
- ✓ Conseiller les utilisateurs pour anticiper les futurs problématiques

Tout les avantages pour vous du contrat de maintenance.

A partir de 25 € HT / mois

1

UN SERVICE PRES DE VOUS

Notre agence et atelier de maintenance sont à côté de chez vous.

2

MAINTENANCE PROACTIVE

*Saisie & suivi des incidents
Supervision & monitoring de poste
Visite préventive
Conseils et préconisations*

3

ASSISTANCE DEDIEE

*Un numéro local et non surtaxé
On vous rappelle dans un délais court
Rapidité de diagnostique
Déclenchement d'intervention sur site*

4

VOTRE BUDGET MAITRISE

*Interventions sans limite de temps
Pièces, mains d'œuvre et déplacement compris
Poste de travail de prêt*

Notre assistance téléphonique est disponible du lundi au vendredi de 9h à 19h. Elle est prévue pour une durée de 15 minutes maximum par appel, si l'intervention ne pouvait pas être résolue à distance, alors un ticket de prise en charge en agence serait ouvert.

Si d'éventuelles interventions hors cadre devaient avoir lieu, elles feraient l'objet d'un devis soumis et validé par le client.

Les contrats de maintenance sont renseignés en prix hors taxes et sont soumis à un engagement de 36 mois reconductible.

Les services d'assistance sont également disponibles avec un engagement de 12 mois, moyennant 30 % de majoration.

Consultez-nous en agence pour obtenir votre devis personnalisé !